

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Autoportrait, fille 15 ans, 3e supérieure.

Portraits et

Autoportrait, fille 14 ans, 3e supérieure.



autoportraits

Cf. : notre supplément LE DESSIN, page 109

Communiqués urgents

VAUD

En note à l'agenda...

22.II.1967 — **Stamm**, maîtresses ménagères vaudoises.

Collège St-Roch, Lausanne, 14 h. 15.

Le nouveau cours d'hygiène alimentaire et les examens.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Cours de station à Davos (3-8 avril 1967)

Prix Fr. 255.— (sup. Fr. 20.— pour non-membres AVMG) comprenant logement et pension (hôtel 1re cat.), taxes diverses, libre parcours sur les installations du Parsenn, voyage col. Lausanne - Davos.

Ski libre ou sous conduite d'ISS (séjour individuel sans ISS, Fr. 345.—).

Renseignements et inscriptions auprès de Daniel Jan, Général-Guisan 7, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 59 74, jusqu'au 6 mars.

Les participants recevront une circulaire détaillée.

GENÈVE

Les membres de la SPG sont convoqués en

assemblée générale extraordinaire le mercredi 22 février 1967, à 17 heures, à la Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge 52.

Ordre du jour :

Communications du Comité central.

Education sexuelle. Discussion et vote d'une résolution.

« Réforme du principalat ».

Monitarat.

N.-B. — Nous comptons sur une assemblée nombreuse, l'ordre du jour étant particulièrement important.

Commission de couture. — Les personnes qui désireraient en faire partie sont priées de s'inscrire auprès de Mlle Ginette Bain, tél. 36 60 26.

Association genevoise des maîtres d'éducation physique

Week-end - Ski

Lieu : Morgins.

Dates : 4 et 5 mars 1967.

Prix : Fr. 30.—, comprenant :

a) le transport en voitures privées (les conducteurs seront indemnisés) ; — b) l'utilisation illimitée des remontées mécaniques : samedi après-midi et dimanche toute la journée (1 télésiège et 3 téléskis) ; — c) la location du chalet ; — d) le repas du samedi soir (fondue, vin, salade de fruits, glace et café) ; — e) le petit déjeuner du dimanche matin.

Logement : chalet « Les Sapins » (chambres à 1, 2, 3 et 4 lits), lits avec 2 couvertures, chalet très bien chauffé, prendre éventuellement un training ou un sac de couchage.

Dimanche, midi : prendre un pique-nique.

Inscriptions : par téléphone auprès de M. Paul Gilliéron (34 48 55), le plus rapidement possible.

Rendez-vous : samedi 4 mars 1967, pla-

ce Sturm, 12 h. 15. Paiement de la finance d'inscription au départ.

Membres de l'AGMEP et conjoints : Fr. 30.—.

Non-membres de l'AGMEP : Fr. 35.—.

Ne pas oublier une pièce d'identité.

Ce week-end aura lieu par n'importe quel temps.

Voyage de Pâques au Proche-Orient

Départ : Samedi 18 mars à 14 heures.

Retour : Samedi 1er avril à 16 h. 25.

Beyrouth - Sidon - Byblos - Tripoli - Le Krak des Chevaliers - Ugarit - Alep - Antioche - Homs - Palmyre - Damas - Djebel Drus - Baalbek - Beyrouth.

Voyage accompagné d'un guide administratif (agence Kuoni).

Prix : Fr. 1850.— tout compris, de Genève à Genève (avion et autocar).

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous sans tarder auprès de :

Vérène Minod, 23, Chemin-sur-Rang, 1227 Carouge (Pinchat), tél. 42 22 63.

NEUCHÂTEL

Les membres SPN non affiliés à la Fédération suisse du personnel des services publics sont convoqués en

assemblée générale

le mercredi 22 février 1967, à 15 h. 30, à Neuchâtel, Restaurant Beau-Rivage.

Ordre du jour :

Rapport annuel du comité de gérance du fonds spécial.

Comptes 1966 et rapport des vérificateurs.

Budget 1967 du fonds spécial ; fixation de la cotisation.

Nominations : deux membres au comité du fonds spécial ; deux délégués et un suppléant au Comité central SPN ; deux membres et un suppléant à la commission de vérification des comptes.

N.-B. — Les frais de déplacement seront remboursés aux membres du groupe (actuellement 218) que le comité espère voir nombreux à notre assemblée générale annuelle du 22 février prochain.

Le président du comité :
Paul Grandjean, Fontainemelon.

Postes au concours

Neuchâtel. 3 à 4 postes d'instituteurs ou d'institutrices de l'enseignement primaire.

— 1 poste d'instituteur de classe de développement (fin de scolarité).

— 1 poste partiel de maître ou de maîtresse d'éducation physique.

Saint-Blaise. 3 à 4 postes d'instituteurs ou d'institutrices de l'enseignement primaire.

— 1 poste d'instituteur (classe terminale).

Marin-Epagnier. 1 poste d'institutrice de classe de développement degré inférieur.

Le Landeron. 2 à 3 postes d'institutrices de l'enseignement primaire.

Lignières. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

Cortailod. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire.

Colombier. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

Peseux. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré moyen).

Bôle. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

Bevaix. 1 poste d'instituteur de l'enseignement primaire (degré moyen).

Saint-Aubin. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire.

— 1 poste de maîtresse ménagère.

Couvet. 1 poste d'institutrice de classe de développement.

Travers. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

— 1 poste partiel de maîtresse de travaux à l'aiguille.

Buttes. 1 poste d'instituteur de l'enseignement primaire et préprofessionnel.

Fontainemelon. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

— 1 poste d'institutrice ou d'instituteur de l'enseignement primaire (degré moyen).

— 1 poste d'instituteur de l'enseignement préprofessionnel.

Fontaines. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

Les Geneveys-sur-Coffrane. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

Les Vieux-Prés. 1 poste d'instituteur de l'enseignement primaire et préprofessionnel (classe à tous ordres).

Le Locle. 3 postes d'instituteurs de l'enseignement primaire.

— 2 postes d'institutrices de l'enseignement primaire.

— 2 postes de maîtresses de travaux à l'aiguille.

— 2 postes de maîtresses ménagères.

— 1 poste de maître d'éducation physique.

— 1 poste de maître de travaux manuels.

Le Cerneux-Péquignot. 1 poste d'institutrice de l'enseignement primaire (degré inférieur).

— 1 poste d'institutrice de classe de développement (degré inférieur).

Les Ponts-de-Martel. 1 poste de maîtresse ménagère (comprenant l'enseignement des travaux à l'aiguille).

La Chaux-de-Fonds. 1 poste d'instituteur ou d'institutrice de l'enseignement préprofessionnel.

— Un certain nombre de postes d'instituteurs ou d'institutrices de l'enseignement primaire.

— 2 postes d'institutrices de classe de développement (degré inférieur).

— 1 poste de maître d'éducation physique.

— 1 poste de maître de travaux manuels.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1967-1968.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui **jusqu'au 25 février 1967** au président de la commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel.

11 février 1967.

Commissions scolaires.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

C. FREINET et M. BERTELOOT, « Travail individualisé et Programmation », Bibliothèque de l'Ecole moderne, Cannes, 1966.

C'est ici le dernier livre qu'ait écrit Freinet. Il fait suite à *Bandes enseignantes et Programmation* qui en est, en quelque sorte, l'introduction.

Freinet considère que l'individualisation de l'enseignement est la revendication majeure de la pédagogie moderne laquelle s'oppose à l'enseignement collectif traditionnel. Avec pertinence, cependant, il insiste sur le fait que le travail individualisé n'a de sens que s'il est intégré à la vie sociale coopérative instaurée à l'école. Celle-ci dépend, en bonne partie, d'une conception nouvelle de l'architecture scolaire et de l'aménagement des locaux dont il expose les principes.

Dans une seconde partie, M. Berteloot rend compte d'une expérience d'enseignement scientifique qu'il a conduite dans une classe de III^e d'un collège au moyen d'un ensemble cohérent de bandes enseignantes qu'il a mises au point.

Les réflexions de l'auteur, sa conception des bandes enseignantes, de la pratique de leur utilisation comme l'analyse des résultats obtenus apportent au lecteur une moisson d'idées qui forcent à réfléchir.

La lecture de ce livre sera bénéfique à tous les éducateurs, particulièrement, croyons-nous, aux maîtres primaires supérieurs et à leurs collègues des cycles d'orientation.

R. D.

A PROPOS DE REMPLAÇANTS

C'était certainement un excellent étudiant, assuré de mener à bien sa licence en physique. Pour le Département de l'instruction publique, c'était de plus, pendant les vacances universitaires, un remplaçant sur lequel on pouvait compter. Quand, périodiquement, un cours de répétition appelait sous les drapeaux quelques dizaines de maîtres primaires, il répondait favorablement à notre demande. Solution heureuse : lui rétablissait l'équilibre délicat de ses finances, nous, nous gagnions un auxiliaire capable !

Capable, certes de tenir une classe sans que le chahut ne naisse ; mieux, adopté par les gosses qui le trouvaient gentil et intéressant ! Mais, par contre, aucunement préparé au point de vue didactique ! Ses procédés de travail estudiantins, ses souvenirs d'ancien écolier lui tenaient lieu de méthodologie ; souvent, par ses moyens pour le moins originaux, mais peu adéquats, il jetait le trouble au lieu d'apporter la lumière dans les cerveaux enfantins. Quant à son écriture...

* * *

De telles constatations nous les faisons à l'occasion de la plupart des remplacements assurés par des surnuméraires et elle n'ont rien d'affligeant. A quoi serviraient, je vous le demande, nos Ecoles normales, si ceux qui n'y ont pas passé se mêlaient d'enseigner aussi bien que nos instituteurs ?

Mais voilà la question posée. La culture générale et les connaissances particulières des auxiliaires universitaires ne pourraient-elles pas, en période de remplacement, être mieux employées qu'à jouer maladroitement, dans toutes les branches, au maître d'école ?

Je m'explique : un instituteur titulaire connaît la date de ses obligations militaires. S'il avait pris une certaine avance dans les branches qui, comme la mathématique ou la grammaire, font l'objet d'un enseignement délicat et progressif, exigent un vocabulaire technique qui ne souffre pas de fantaisie, il pourrait dire à son remplaçant :

« Ne négligez pas l'entraînement au calcul oral et écrit, la solution de problèmes d'après la disposition que vous trouverez dans les cahiers d'élèves, les exercices de grammaire, les dictées préparées. Mais, dans les branches principales, n'entreprenez rien de nouveau ; prévoyant le remplacement, je me suis « avancé ».

« Vous êtes sportif, vous êtes passionné de musique et de photo, vous avez beaucoup voyagé ; faites plutôt profiter mes gosses de celles de vos connaissances professionnelles qui peuvent être vulgarisées, des dons que vous avez, de toute la richesse de votre expérience de jeune adulte, de votre dynamisme.

« Les branches secondaires tiendront, pendant ces trois semaines, un peu trop de place dans l'horaire de ma classe. C'était prévu et je préfère cette solution à celle d'une assimilation problématique de nouvelles matières ».

A. Ischer.

L'évidence même...

Il ne sert de rien de se lamenter sur l'immoralité et le désordre d'une certaine jeunesse. Mieux vaut aider efficacement les œuvres et les institutions qui, avec des moyens encore insuffisants, s'efforcent de préparer une génération mieux armée contre les tentations, plus consciente de ses devoirs, forte et heureuse.

C'est la raison de la traditionnelle **collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance.**

Contribuons généreusement et joyeusement à son succès !

A domicile et au CCP 10 - 17 33.

La réforme scolaire suédoise

En trente ans, la Suède a passé du stade agricole à celui d'un pays fortement industrialisé. La structure économique et sociale s'est profondément modifiée. Après plusieurs années d'expériences, le parlement suédois décidait, en 1962, d'introduire dans tout le pays la « Grundschule » (école de base).

L'ampleur de cette réalisation a engagé un groupe de maîtres secondaires de la ville de Lucerne à organiser un voyage d'études en Suède. L'un d'eux, M. Arnold Kramis, fait part de ses remarques et analyse le nouveau système scolaire.

L'école de base. De 7 à 16 ans, tous les enfants suédois suivent le même enseignement. Seuls en sont écartés les inadaptés qui demandent un enseignement spécial. A fin 1964, le 70 % du territoire avait introduit l'école de base, et on compte qu'à fin 1968 ce sera chose faite pour l'ensemble du pays. Ces transformations s'inscrivent dans le cadre d'une politique sociale hardie, favorisée par la stabilité économique du pays.

Les nouvelles dispositions sont inspirées par le désir de ne pas diviser prématurément les enfants, de favoriser les contacts entre les différentes couches sociales, et surtout d'éviter une spécialisation préjudiciable parce que trop hâtive.

L'école de base suédoise comporte trois cycles de trois ans.

a) **Cycle élémentaire.** Durée 3 ans (1^{re} à 3^e année) 20 heures hebdomadaires, puis 24, puis 30. Effectif maximum 25 élèves.

b) **Cycle moyen.** Durée 3 ans (4^e à 6^e année) 34 heures hebdomadaires, puis 35 h. en 5^e et en 6^e.

En 4^e on commence l'étude de l'anglais, quatre demi-heures hebdomadaires, mais strictement par des moyens audio-visuels. Les travaux manuels (textile, bois, métal, travaux ménagers) sont enseignés aux garçons comme aux filles ! Effectif maximum 30 élèves.

Pour ces deux cycles, l'enseignement est confié à un maître unique, à l'exception des travaux manuels.

c) **Cycle supérieur.** (7^e à 9^e année). C'est ici qu'interviennent les innovations les plus caractéristiques. L'enseignement se diversifie par l'introduction de branches à option. En 7^e cependant, sur les 35 heures hebdomadaires, il y a encore 30 h. d'enseignement commun, et cinq heures de branches à option : 2^e langue étrangère, dactylographie, etc.

Caractéristiques de la 8^e année : 7 h. de branches à option, 28 heures communes. Trois semaines de travail pratique dans une entreprise. A ce niveau, il est interdit de constituer des sections distinctes selon les options.

Quant à la 9^e année de l'école de base, on y verra neuf sections, cinq théoriques et quatre pratiques.

1. Section préparatoire à l'enseignement secondaire.
2. Section classique.
3. Activités sociales, vocations hospitalières.
4. Générale pratique.
5. Technique.
6. Technique ménagère.
7. Technique pratique.
8. Commerciale théorique.
9. Commerciale pratique.

Au delà de l'école de base, le lycée accueille 30 % des élèves, taux que l'on espère porter à 35 %. L'école complémentaire spécialisée recevra environ le 20 %

des élèves, et la troisième issue est celle des écoles professionnelles, des institutions privées et des apprentissages pratiques.

Les commentaires de notre collègue lucernois relèvent que c'est l'enfant qui doit, convenablement renseigné, résoudre lui-même le problème de son orientation, au vu de ses résultats dans les différentes disciplines.

La gratuité totale s'étend au matériel scolaire, aux frais de transport, aux leçons privées — par exemple lorsqu'un changement d'orientation s'avère nécessaire. Depuis 16 ans chaque élève reçoit en outre un « salaire mensuel » ! (actuellement 85 couronnes suédoises).

La loi prévoit la collaboration de conseillers de professions, d'assistantes sociales et de psychologues scolaires. Il est certain que les responsables attendent du nouveau système scolaire des bénéfices économiques et sociaux. Mais — souligne Gilles Ferry dans l'« Ere Nouvelle » — comment concilier la totale liberté qu'on préconise dans les aspirations individuelles avec les exigences de l'expansion économique, qui réclame des techniciens ? Or, à Stockholm, par exemple, 82 % des élèves ont exprimé le vœu de poursuivre des études générales après l'école de base — et 18 % seulement ont opté pour une formation technique !

Les visiteurs ont été frappés par l'extension donnée aux émissions scolaires et télévisées. D'une part les conditions géographiques du pays, d'autre part la préoccupation d'actualiser l'enseignement ont conduit les initiateurs de la réforme suédoise à multiplier les émissions. Journallement, de 9 h. 10 à 10 h. 30 une émission radioscolaire est offerte aux classes. La plupart du temps, ces émissions sont enregistrées sur bande pour pouvoir être utilisées en temps opportun. Les émissions portent surtout sur l'enseignement des langues étrangères, et viennent utilement étayer le travail du maître. Les émissions scolaires, tant par la radio que par la télévision suédoises comportent un investissement annuel de l'ordre de 10 millions de couronnes.

Il n'est pas question, ajoutent les visiteurs, de minimiser le rôle du maître. D'ailleurs les enseignants sont largement représentés aux côtés des autorités scolaires dans les organismes chargés de composer les programmes. Mais devant les nouvelles exigences de l'enseignement et l'évolution quotidienne des techniques, nul enseignant ne peut espérer se tenir au courant de tout ce qu'il devrait assimiler. D'ailleurs les émissions sont préparées et exploitées au moyen d'une documentation bien adaptée.

Dans les halles de gymnastique on a prévu, outre les appareils traditionnels, des installations permettant de diffuser de la musique enregistrée, et des amplificateurs. Dans les salles consacrées à l'enseignement de la géographie, des cartes lumineuses permettent de multicopier des vues électroscopiques.

Inutile de préciser que ces innovations demandent de la part des maîtres formés selon les méthodes traditionnelles un gros effort d'adaptation facilité d'ailleurs par des stages. Mais le problème le plus aigu semble bien être l'attitude de la jeunesse scolaire devant la riche gamme de possibilités qui lui sont présentées. Il y a quelques années, à Trogen, un directeur d'établissement scolaire suédois affirmait non sans quelque amer-

tume : « L'écolier suédois fait strictement ce qu'il veut ». Et cette liberté peut impliquer, dans la course au savoir — et aux titres ! — les prétentions les moins justifiées, et la présence, dans certaines sections, d'éléments insuffisamment doués.

Il sera intéressant pour nous de suivre l'évolution de cette hardie réforme des structures scolaires d'un pays dont la politique sociale résolue n'a pas fini de nous étonner. Il ne nous appartient certes pas, au travers des hâtives notes de voyage que nous avons tenté de résumer, de porter un jugement sur des transformations qui ne seront d'ailleurs entièrement réalisées qu'en 1970.

Mais nous ne pouvons rester indifférents, devant l'attitude morne et résignée d'un grand nombre de nos jeunes adolescents, à cette déclaration d'un des hôtes de la délégation : « De toute manière, ce qui m'apparaît le plus important pour les jeunes, c'est de leur apprendre le bonheur ! Moi je cherche avant tout à leur enseigner le bonheur ! »

« Car l'homme vit aujourd'hui, et pour la première fois, dans une société qui recherche la sécurité non dans la stabilité, mais dans la transformation ».

A. P.

L'éducation nouvelle

Deux pionniers de l'éducation nouvelle, hommes d'âge et pourtant étonnamment jeunes de cœur et d'esprit, nous offrent, en ce début d'année, un opuscule fort riche qu'aimeront lire tous ceux qui, chez nous, pensent que l'éducation nouvelle doit encore faire l'objet de réflexions et de réalisations. Ces hommes sont François Chatelain et Roger Cousinet. Leur ouvrage : « **Initiation à l'Education nouvelle** » (Paris, 1966. Editions les Cahiers de l'Enfance, 140 pages).

Les principes de l'éducation nouvelle sont développés par F. Châtelain en 10 points qui constituent le décalogue non seulement de l'éducateur « nouveau », mais — on doit pouvoir le dire aujourd'hui — de tout éducateur. Rappelons ces principes pour ranimer notre zèle et nous engager à lire F. Châtelain :

1. Avoir une vision juste de l'enfant.
2. Mobiliser l'activité de l'enfant.
3. Etre un « entraîneur » et non un « enseigneur ».
4. Partir des intérêts profonds de l'enfant.
5. Engager l'école en pleine vie.
6. Faire de la classe une vraie communauté enfantine.
7. Unir l'activité manuelle au travail de l'esprit.
8. Développer chez l'enfant les facultés créatrices.
9. Donner à chacun selon sa mesure.
10. Remplacer la discipline extérieure par une discipline intérieure librement consentie.

Roger Cousinet donne ensuite une « Petite chronologie de l'éducation nouvelle » qui permet de parcourir les voies du passé et qui ouvre les portes de l'avenir.

Un guide bibliographique clôt la publication.

Plus on avance, et plus on constate que les principes de l'éducation nouvelle sont les **bons** principes, et qu'ils ne peuvent plus ne pas animer l'école d'aujourd'hui, et celle de demain très nécessairement. Qu'il s'agisse de la

nouvelle initiation des enfants à la mathématique, de l'acquisition de méthodes de penser et d'agir, de l'éducation morale, sociale et civique, c'est toujours la même tâche qui s'impose aux éducateurs : accueillir l'enfant avec toutes ses possibilités, lui donner l'occasion de se manifester, de se développer, de s'émonder aussi, pour que se construisent des personnalités à l'esprit lucide, au cœur généreux, prêtes à agir sur le monde pour le former et le transformer.

Signalons que l'intérêt pour l'éducation nouvelle entre dans une nouvelle phase d'activité. En France, avec Gaston Mialaret, le « Groupe français pour l'éducation nouvelle » a repris une activité régulière.

D'autre part, une « Association des groupements d'éducation nouvelle de langue française » (AGELAF) s'est créée il y a deux ans, présidée par Mialaret aussi. Elle s'est donné un organe, la revue « Pour l'ère nouvelle » que publient les éditions Nathan.

Au sommaire du numéro 3, été 1966, on trouve : Roger Gal (1906-1966), p. 3 ; La Suède à l'avant-garde de la réforme scolaire, par Gilles Ferry, p. 6 ; De l'enseignement collectif aux machines à enseigner, par le professeur R. Dottrens, p. 14 ; L'initiation technique et les exigences d'une formation naturelle, par A. Leon, p. 24 ; Le village d'enfants Pestalozzi, par Béatrice Begert-Demetriades, p. 34 ; Vivre avec les enfants, par R. Commin, p. 42 ; A propos de l'éducation des sourds-muets, par J. Boulogne, p. 58.

Mialaret, enfin, songe à convoquer bientôt des Etats généraux de l'éducation nouvelle. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Un groupe suisse de l'éducation nouvelle a existé jadis. Revivra-t-il ? Le soussigné serait heureux de connaître l'avis des lecteurs de l'« Educateur ».

S. Roller.

† **ANDRÉ PAROZ** A l'instant de mettre sous presse nous parvient de Bienne la triste nouvelle du décès de notre collègue et ami André Paroz, qui fut le très actif secrétaire du Comité central 1958-1962 et l'un des principaux artisans du Congrès de Bienne. Nous nous associons au chagrin de son épouse et de ses enfants si cruellement éprouvés.

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

Précalcul à l'école enfantine

Depuis 1965, toutes les maîtresses enfantines vaudoises utilisent la méthode exposée par M. B. Beauverd, inspecteur, dans son excellent petit ouvrage : « Avant le calcul ».

Une d'entre elles, Mme M. Oswald, de Lutry, a pris l'habitude de noter chronologiquement les étapes du raisonnement chez chacun de ses élèves. Voici, sans un mot de changé, trois relations particulièrement suggestives :

Ramon, six ans, Espagnol (élève faible) parle couramment le français, comprend très bien, ne lit que des syllabes depuis septembre, reste croché, n'arrive pas à passer aux mots.

- 18 novembre.
- C'est toujours la même chose.
 - Je ne sais pas pourquoi (réglettes).

23 novembre.

Les puces :
5 rouges ; 5 jaunes.
— C'est la même chose. Reste muet pour toutes autres explications.

6 décembre.

Les feuilles.
— Il n'y en a pas beaucoup.
— ...
— Il y en a beaucoup.
— Toutes les feuilles sont là.
Les autres termes ne sont pas compris (un peu — autant — etc.).

15 décembre.

Ramon mélange les termes, nous apprenons **peu**.
Ramon répète :
— Peu de fleurs.
— Peu de tulipes, etc...

11 janvier

La réglette bleue devient plus grande ou plus petite selon sa disposition.
Les arbres des promenades sont plus ou moins nombreux selon leur disposition.

17 janvier.

Autant = la même chose.
Il semble que Ramon ait compris.

25 janvier.

Plusieurs = beaucoup et non le simple pluriel. Pour Ramon 2 ne peut pas être plusieurs.

3 février.

La moitié.
Ramon ne se souvient pas du mot. Mais il a compris la notion.

18 février.

- Prends la moitié.
- Mets la moitié.
- Donne la moitié.

— C'est la moitié, mais je prends celle-là.
— Pourquoi ?
— C'est la plus grosse.
La notion comprise il y a quelques semaines est à revoir.

24 février.

Les mots **tous**, **beaucoup**, **la moitié**, **autant** sont compris.
Pourtant Ramon dit facilement « autant » quand il « ne sait plus ».

Plus et **moins** sont aussi compris, ainsi que **aucun**.
Ramon a congé durant le mois de mars, je ne le vois plus.

* * *

Alain, 5 ans (élève moyen) est passionné par la construction. Ecrit bien.

18 novembre.

— Il y a 3 autos rouges.
— Il y a 2 voitures bleues.
Alain veut **compter** — rien d'autre ne peut capter son attention.

23 novembre.

Il compte toujours.

6 décembre.

Les feuilles.
— J'ai mis toutes les feuilles.
— J'en ai pas beaucoup.
— J'en ai un peu.
— J'en ai plusieurs (beaucoup).
Plusieurs correspond à beaucoup pour Alain et non au simple pluriel.

13 janvier.

Alain confond **autant** et **aucun**.
Nous avons répété **autant** en espérant qu'Alain oublie un peu **aucun**.
Autant de garçons que de filles.
Autant de chaises que de tables.

17 janvier.

Alain dit d'abord **la même chose**, puis corrige en disant **autant**.

23 février.

Alain a été malade ; il revient aujourd'hui.
Autant est compris ; il ne se trompe pas.
Alain est malade jusqu'au 5 mars.

7 mars.

Exercice avec l'eau et 3 récipients.
Alain hésite ; **autant** n'est pas compris quand il s'agit de grandeurs continues.

12 mars.

Exercice avec le gravier.
Alain hésite encore, mais beaucoup moins.

15 mars.

Je reprends Alain avec le gravier.
Il ne se trompe pas.
— Il y en a autant parce que vous n'en avez pas remis.

Il compte jusqu'à 20 et depuis 10 en arrière, ceci mécaniquement ; il s'exerce à la maison.

Il veut écrire les chiffres et écrit bien.
Mais il confond 6 et 9, 8 et 7, 5 et 4.
Seuls 0, 1, 2, 3 sont acquis.

Alain n'a que 6 ans maintenant ; je pense que l'année qui s'ouvre devant lui sera passionnante pour lui et pour moi s'il continue à s'intéresser au calcul comme il l'a fait jusqu'ici.

* * *

Fred-Henri, 6 ans (élève doué), lit couramment ; est doué en dessin ; n'a pas la conservation des longueurs.

18 novembre.

— Ces réglettes sont **de la même longueur**.
— Celle-là est **plus grande**.

23 novembre.

Les puces :

5 vertes ; 5 bleues.

— Il y en a **autant** ; c'est la même longueur.

Après beaucoup d'hésitations :

— Il y en a **autant** (?) — C'est **pas la même chose** (?)

Il y a plus de bleues ; non c'est la même chose ; il n'y a pas plus de bleues.

Il hésite, c'est **bon** signe.

6 décembre.

Connaît les termes

aucun (zéro, point)

plusieurs (deux ou plus)

quelques-uns (pas beaucoup)

beaucoup

tous

autant

plus

moins.

15 décembre.

Les promenades.

— Il y a partout **autant** d'arbres, je les ai mesurés (il n'y a plus d'hésitations).

11 janvier.

Les perles.

Fred-Henri est sûr de lui.

— J'aime mieux les vertes.

— Le collier de perles rouges est plus grand que le collier de perles jaunes.

— Le collier de perles vertes est de la même longueur que le collier de perles jaunes parce qu'il y a autant de perles jaunes que de perles vertes.

17 janvier.

Fred-Henri hésite entre les termes : plusieurs et quelques-uns ; plusieurs est confondu avec beaucoup. C'est une notion très difficile, puisqu'il faut **sentir les nuances**.

25 janvier.

Fred-Henri a saisi la notion de plus.

— Combien de plus ?

— Réponse toujours juste.

Mais combien de moins ?

— Réponse juste ou fausse mais avec hésitations.

3 février.

Le double.

Fred-Henri a tout de suite compris que c'était le contraire de la moitié.

18 février.

Fred-Henri me dit :

— Je dessine une **petite fleur** pour le plus petit nombre et une **grande fleur** pour le plus grand.

Voici écrit ce qu'il fait :

7 < 10	5 < 8
8 > 5	8 > 4
5 <> 5	6 > 5
1 < 3	6 = 6
	3 = 3

(L'élève devait ajouter le signe médian.)

Pour le signe =, il trouve <>, ensuite =. Fred-Henri répond très rapidement aux questions posées.

24 février.

Exercices sur le double et la moitié. Tout est bien.

1er mars.

Fred-Henri écrit les chiffres et veut faire des calculs.

Comment l'empêcher puisqu'il a tout ce qu'il faut pour le faire ?

12 mars.

Grandeurs continues (eau). — Sans hésiter il répond toujours juste.

20 mars.

Fred-Henri veut lire et me dit qu'il n'aime plus le calcul.

23 mars.

Il est d'accord de refaire du calcul. Il aime de nouveau ces jeux.

Grandeurs continues (gravier). Toujours justes.

28 mars.

De plus	} justes.
De moins	
Petits problèmes	

Je pense que Fred-Henri est bien prêt et qu'il n'aura pas de peine à suivre un programme primaire.

L'inscription

Dès l'ouverture du bureau, à la saison des bonnets et des écharpes, les mères, tirant leurs tout petits, défilent pour aller à l'inscription.

L'inscription... carbonnes, fiches, livrets, attestations, carnets... il faut toujours autant de papiers pour les événements importants de la vie !

C'est en quittant ce bureau, où la petite a vaguement ressenti toute l'émotion de sa mère, qu'elle et lui aperçoivent l'une des classes enfantines toute proche. Immenses baies, derrière lesquelles évoluent ces grands qui vont à l'école ! Hissé sur le rebord, le bambin fait sa première peinture, effaçant de son minuscule doigt la buée qui grandit autour du nez rose écrasé contre la vitre.

Et le dialogue commence, entre l'enfant et sa mère. Lui, questionne inlassablement sur ces objets, ces formes et ces couleurs inconnus, trompant ainsi son impatience de connaître ou calmant son angoisse. Elle, rassure, encourage et sent que déjà aujourd'hui elle perd un peu son petit, qui dans deux mois, à la saison des « jambes en chaussettes », franchira ce seuil pour découvrir avec avidité cette école qui le fascine et peut-être... pour tomber amoureux d'une autre !...

Educatrices des petits : J. B.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 20.- ; ÉTRANGER Fr. 24.-

La lecture fouillée du mois...

Le lendemain, toute la campagne était de sucre et de plâtre. Le soleil, tapait vaillamment là-dessus, y faisait briller des myriades de petits yeux blancs : l'hiver semblait regarder de partout Pouk qui se rendait à l'école. Il enfonçait ses gros sabots dans de la neige neuve ou personne n'avait passé avant lui, sinon un lièvre ayant laissé comme une trace de petit lion, ou un oiseau imprimeur de légères étoiles. Il jouait donc à s'imaginer qu'il foulait une contrée inconnue découverte par lui au bout des cartes scolaires. Les pinsons voletaient dans les haies, froissant les branches d'où ruisselait en mince tentures d'un instant, une fine cassonade brillante d'un bref sourire d'arc-en-ciel. L'air était vif et pur, agréable à boire à lèvres serrées comme un champagne des vignes du Pôle.

Léonce Bourliaguet
Pouk et ses Loups-Garous.

Vocabulaire :

1. Qualifie de plusieurs manières : de la neige ...
2. Quels mots pourrais-tu employer pour remplacer les mots suivants du texte : vaillamment — sinon — il foulait — boire — une fine cassonade — en minces tentures — un champagne.

Compréhension :

1. L'auteur compare la neige à deux matières : lesquelles ? Quelle sorte de neige ressemble à la première matière ? à la deuxième ?
2. A quel moment de la journée, ce croquis de paysage enneigé est-il pris ? Peux-tu justifier ta réponse ?
3. Qu'est-ce qui est comparé à des milliers de petits yeux ?
4. Dessine les traces du lièvre et du chat, qui ressemblent à celles d'un petit lion (croquis d'observation ou à la page 136 de ton livre de sciences). Compare ces deux traces et dis ce que tu penses de la comparaison donnée par l'auteur.
5. Comment l'oiseau révèle-t-il son passage ?
6. Quelles régions se trouvent au haut des cartes du monde ? Quels pays Pouk s'imaginait-il ainsi découvrir ?
7. Comment est-il possible de voir un arc-en-ciel dans la neige qui tombe d'une branche ?
8. Pourquoi faut-il respirer l'air « à lèvres serrées » ?
9. Quelles impressions ressentait Pouk en allant à l'école ce jour-là ?

Applications :

1. Les verbes **voler** et **voleter**.
Comment a-t-on modifié le sens du verbe voler en lui ajoutant un suffixe ?
Forme un nouveau verbe en ajoutant un suffixe aux verbes : siffler — neiger — trembler — taper — friser — tousser
... et avec les verbes chanter — sauter — boiter ?
2. Imite : un air agréable à boire comme un champagne du Pôle ;
un sourire plaisant à ... comme une rose fraîche du jardin ;
un parterre de mousse ... à ... comme ...
une piste ...
des traces d'animaux ...

3. Construction de phrases :

« Le soleil, tapant vaillamment là-dessus, y faisait briller des myriades de petits yeux blancs. »

Analyse cette phrase et imite cette construction en parlant de...

- la grêle, criblant méchamment les feuilles, y faisait naître de vilaines petites taches noires ;
- la pluie, tapant ..., y faisait ...
- le vent, ... sur la lessive, y faisait claquer ...
- le fœhn, ... sur le lac, y faisait ... (Guillaume Tell)

4. Le verbe **fouler**

Voici les différents sens du verbe fouler. Cherche sept exemples où le verbe sera utilisé avec chacun de ses sens :

1. presser, écraser
2. marcher sur ...
3. étirer accidentellement les ligaments d'une articulation
4. fouler aux pieds (sens figuré) : mépriser
5. se fouler (sens populaire) : se donner beaucoup de peine
6. presser le cuir pour l'amollir
7. presser le drap pour le resserrer.

Emploie fouler dans les phrases suivantes et note entre parenthèses le numéro du sens utilisé :

Les cosmonautes ont ... () pour la première fois le sol de la lune.

Le sellier ... () son cuir afin de lui faire épouser la forme de la selle.

Pierre s'est ... () la cheville en sautant dans ce trou.
Ivanhoé empêchait les tyrans de ... () les libertés acquises.

Le vigneron ... () les grappes avant de les presser.

— Quel vilain carnet, Pierrot ! Tu ne t'es pas ... () cette semaine !

Cette étoffe trop lâche a été mal ... ().

Pouk s'imaginait qu'il ... () une contrée inconnue.

Pour le maître

Point n'est besoin d'approfondir longtemps l'étude de ce texte pour s'apercevoir que, s'il peut paraître séduisant à la première lecture, il ne résiste pas à un coup d'œil plus perspicace : c'est léger, superficiel, et bien des passages, des comparaisons « sonnent » faux. Si le groupe s'est pourtant décidé à le publier, c'est précisément pour qu'on puisse en faire une étude critique, que les élèves, aidés de leur maître, sentent la distance qui sépare un Léonce Bourliaguet d'un Ramuz, d'une Colette ou d'un Duhamel. On a la très nette impression, à la fin, que notre écrivain a « pondé » ce morceau à son bureau, sans avoir vécu et observé ce qu'il raconte, mais en reconstituant cérébralement toute sa description.

Quelques exemples en apporteront la preuve. Passons peut-être sur la neige « sucre » et « plâtre », mais comment, puisque la scène paraît se dérouler le matin de bonne heure, le soleil peut-il « taper vaillamment » alors que, l'hiver, à ce moment, il est bas et glacé ? Comparer la trace du lièvre à celle d'un lion (même petit !) est faux, et au surplus saugrenu. Léonce a cependant été touché par la grâce lorsqu'il parle d'« un oiseau imprimeur de légères étoiles ».

La comparaison avec de la cassonade ne « joue » pas non plus, quant au champagne !...

Nous laissons au maître, et à ses élèves le soin de découvrir d'autres incohérences à la lumière de leurs propres observations sur la neige fraîche d'un paysage hivernal.

Il fallait, croyons-nous, publier une fois un morceau tel que celui-là, afin de pouvoir savourer, à une autre occasion, le plaisir de creuser un véritable texte d'auteur, d'en découvrir les trésors cachés, les harmoniques, bref, la plénitude d'une authentique œuvre d'art.

On peut obtenir une feuille contenant le texte, les exercices de vocabulaire, la compréhension et les applications No 1 chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne. Son prix est de 10 ct. (dix) l'exemplaire.

Directeur de colonie de vacances

(év. couple) est cherché pour la période du 9 au 30 juillet 1967.

Camp de 20 à 30 participants déficients mentaux de 5 à 20 ans. Bons gages.

S'adresser à Mme J. Curty, Association neu-châteloise de parents d'enfants mentalement déficients, Parc 31, La Chaux-de-Fonds.

Pour les machines cartonnage et reliure, adressez-vous à la fabrique de machines



Jos. Hunkeler 4806 Wikon

cisailles à carton - massicots - presses
grand choix



A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

OFFRE GRACIEUSEMENT :

horaires de classe, format A6. Prière d'en faire la demande au bureau administratif de l'entreprise, tél. (038) 7 22 22.

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

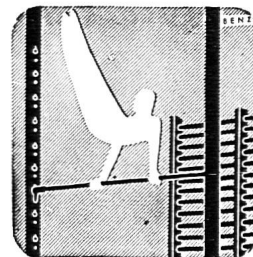
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KOSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



Vient de paraître : HOMONYMES III : GÉHOMONYMES GROUPÉS

LES GÉHOMONYMES (L'inverse des géonymes) et homonymes dérivés de ces noms, dans la partie « langue » du Petit Larousse : continents, océans, mers, îles, cours d'eau, montagnes, pays, villes et villages, édifices, noms divers, noms mythiques, groupés par Eug. Cordey, correcteur, brev. 22, Normale de Lausanne. En supplément : Questions de mémoire et de mémorisation : Charles Rollin : De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire (1736) ; Marcel Prévost : Culte et culture de la mémoire (1922) ; Eugène Cordey : Lecture et mémorisation accélérées par les couleurs (1962). — Un écrivain français refuse le Prix Nobel : texte intégral de l'entretien de J.-P. Sartre avec la presse suédoise. — Le concile Vatican II et la déclaration sur les Juifs ; une juste réhabilitation. — Z comme Zyklon : les noms des vingt-huit camps nazis d'extermination.

RAPPELS : HOMONYMES I : homophones groupés (3525 mots) : introduction et remarques pour les jeunes. — HOMONYMES II : les noms personnels de l'histoire universelle et homonymes dérivés dans la partie « langue » du P. L. ; introduction : les éponymes ; les noms mythiques groupés ; divergences sur les mythes. Encre rose ou noire ? — Pour les prix, se référer au verso du chèque encarté dans le présent numéro. En librairie ou C.C.P. 10 - 22220, Eug. Cordey, av. Mon-Loisir 3, Lausanne.

Le Wat

a une bonne longueur

d'avance

Il s'est en effet classé en tête lors d'un test réalisé récemment dans le canton de Genève et qui constitue, à notre connaissance, une expérience unique en Suisse en matière d'acquisition de matériel scolaire.

Le Service de la recherche pédagogique du Département de l'instruction publique genevois, dirigé par le Professeur S. Roller, a mené une étude visant à déterminer l'instrument d'écriture qui devait être remis aux écoliers.

Une vaste expérience, portant sur une année entière et sur des élèves de différentes classes, a prouvé que l'utilisation du stylo entraînait une amélioration très nette de l'écriture des élèves.

Pour réaliser cette expérience, on a constitué quatre groupes d'élèves, dont trois se virent attribuer des stylos de l'une des trois marques à examiner, alors que le quatrième – servant de groupe témoin – continuait d'écrire à la plume d'acier. Quelque 800 élèves, appartenant à des groupes composés chacun de deux classes allant de la 3^e (début de l'enseignement de l'écriture liée) à la 6^e année, furent ainsi testés.



1)

L'expérience faite par le Service de la recherche pédagogique comprenait:

deux tests d'écriture, l'un prévu pour le début, l'autre, pour la fin de la période d'essai;

2)

un questionnaire détaillé, destiné aux maîtres des classes testées;

3)

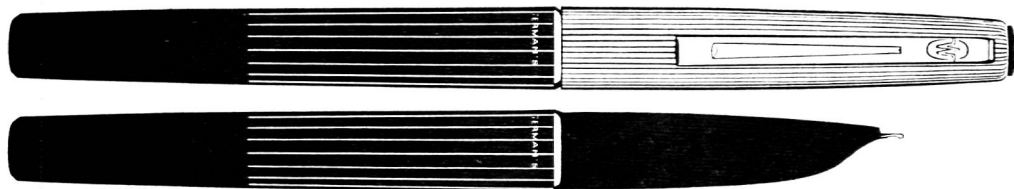
un questionnaire à l'intention des élèves.

On a accordé une attention particulière aux résultats des tests permettant d'évaluer la qualité de la calligraphie, en ce qui concerne la propreté et la rapidité d'écriture.

Les stylos eux-mêmes ont été soumis à un examen approfondi sur le plan technique. C'est ainsi que les experts responsables se sont penchés plus particulièrement sur les caractéristiques suivantes:

système de remplissage, régularité du débit d'encre, sûreté en matière de taches, possibilités de réparation, largeur de la plume, qualité de la plume, du capuchon et de l'agrafe, rentabilité, faculté d'utilisation par les gauchers, qualité d'écriture sur différentes sortes de papier, etc.

Pour chacune des quatre plumes examinées, les experts ont dû répondre à un total de 77 questions assorties de notes pouvant s'élever à un maximum de 308 points.



Lors de ce vaste test scientifique, le stylo qui s'est placé en tête, avec une bonne longueur d'avance, est le WAT de Waterman. En effet, les classes qui avaient utilisé, pendant plusieurs mois, des stylos WAT ont présenté, à la fin du test, les cahiers les plus propres et les mieux tenus.

Le WAT ne peut absolument pas faire de tache!

Grâce à sa révolutionnaire cartouche capillaire, le WAT a été considéré comme le stylo le plus économique; en effet, l'encre ordinaire est plus de **dix fois moins chère** que l'encre en cartouche!

Un point également très apprécié: Le WAT peut être réparé par le maître lui-même, car **les quatre pièces qui le composent sont toutes remplaçables** et vendues séparément!

Nous sommes très fiers des résultats obtenus lors de ce test.

Dès la rentrée des classes d'automne 1966, les autorités scolaires genevoises ont fait distribuer des stylos WAT à tous les élèves de 3^e année. Il en sera de même, à l'avenir, pour tous les élèves de

3^e année, et ainsi, peu à peu, tous les écoliers du canton de Genève écriront avec le WAT.

Nous tenions à vous informer des résultats hautement satisfaisants de ce test.

Wat de Waterman

WAT,
le seul stylo d'écolier
à cartouche capillaire,
qui ne tache pas

JiF S.A., Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
tél. 051/521280

Problèmes de revision

Série 1

1. $\frac{12\,712,99}{0,751} = \text{à } \frac{1}{10} \text{ près}$

2. Un champ de 70 m sur 90 m a été vendu 2772 fr. avec un bénéfice de 10 % sur le prix d'achat. Combien a-t-on acheté l'are de ce dernier ?

3. Un père et son fils travaillent ensemble à peindre une clôture longue de 182 m entourant un jardin dont la longueur est les $\frac{4}{3}$ de la largeur. Ils partent du même angle, le père dans le sens de la longueur et le fils dans le sens de la largeur. Où se rencontrent-ils, le fils ne faisant que les $\frac{4}{9}$ du travail du père ?

4. Les noix contiennent environ les 0,44 de leur poids d'huile ; la presse utilisée en extrait les $\frac{10}{11}$. Combien de kg de noix sont nécessaires pour obtenir 250 l d'huile si la densité est de 0,92 ?

5. Un champ mesure 280 m sur 95 m. On le partage en 2 parties inégales par une parallèle au petit côté. La grande parcelle contient alors 57 ares de plus que l'autre. Quelles sont les dimensions des deux parcelles ?

6. Un morceau de fonte de 0,58 m sur 4,9 dm et 39,7 cm a une densité de 7,8. Quel est son poids ? Quel sera son poids apparent s'il est plongé dans un liquide dont la densité est 0,88 ? Quel sera le volume d'un autre morceau de fonte de même densité qui pèse 2886 g ?

7. Quel est le titre de l'alliage résultant de la fusion de 3,4 kg d'argent pur et de 6,3 kg d'un lingot au 0,835 ?

8. La section d'un tuyau de plomb mesure 6 cm de grand diamètre et le plomb a une épaisseur de 5 mm. Quel est le volume de plomb si ce tuyau a une longueur de 0,80 m ?

Réponses :

1. 16 928,08
2. 40 francs
3. Le père à 156 m et le fils à 56 m du point de départ
4. 575 kg
5. $L = 170 \text{ m}$; $l = 110 \text{ m}$

6. Vol. 112,8274 dm³ ; poids réel 880,053 kg ; poids apparent 780,765 kg par défaut 370 cm³

7. 0,875

8. 690,8 cm³

Série 2

1. $\frac{1}{2} - \frac{1}{3} + \frac{1}{4} =$

2. $1,2 - \frac{7}{18} =$

3. Une marchandise coûtait 5 fr. 50 l'année dernière. Aujourd'hui elle coûte 7 fr. 70. Quelle augmentation en % a-t-elle subie ?

4. Un père et un fils travaillent ensemble. Le père accomplirait cette besogne en 5 heures. Le fils en 8 heures. Quel temps mettront-ils alors ?

5. Un père partage un certain nombre de pièces entre ses trois fils. Le premier reçoit la moitié des pièces plus $\frac{1}{2}$ pièce ; le deuxième la moitié du reste plus $\frac{1}{2}$ pièce ; le troisième la moitié du reste plus $1\frac{1}{2}$ pièce. Combien y avait-il de pièces et combien chacun en a-t-il reçu ?

6. Armand perd les $\frac{3}{8}$ de ce qu'il possède. Il gagne ensuite le $\frac{1}{3}$ de ce qui lui reste et a alors 32 francs. Combien possédait-il ?

7. Un jardin carré est entouré d'un mur de 0,5 m d'épaisseur. L'aire utilisable est diminuée de 45 m². Calculer l'aire extérieure.

8. Sur un plan au 1 : 2500 un chemin mesure 13 cm de long et 2 mm de large. On le recouvre d'une couche de pierre de 0,08 m d'épaisseur. Volume des pierres ?

Réponses :

1. $\frac{5}{12}$
2. $\frac{73}{90}$
3. 40 %
4. 3 h. 1' 30"
5. 15 pièces ; 8, 4 et 3
6. 38 fr. 40
7. 529 m²
8. 130 m³

Salle de gym indisponible

Le dernier COMMENT FAITES-VOUS a suscité encore la lettre suivante, que nous transcrivons avec plaisir.

Cher collègue,

Votre question a fait surgir de vieux souvenirs. C'est une chose qui arrivait fort souvent dans la commune où j'enseignais. J'ai tout essayé sans succès. Pour finir, nous avons occupé la salle tout simplement. Le matériel a été mis dans un coin. Bien sûr, il y a eu des réactions : K... et ses potages m'en ont tenu rigueur

(je n'ai plus mangé de potages) et les « pòvres » enfants n'ont pas eu la soupe-réclame et le ciné-publicitaire à 4 heures ! Evidemment ma conscience était lourde, mais les leçons ont été sues le lendemain !

Le « scandale » est allé au département qui — je crois — n'attendait que l'occasion pour réagir. Depuis les sociétés ont reçu des ordres stricts, la commune a dû se contenter de louer en dehors des heures de classe. Elle n'a pas fait faillite, mais je n'ai plus eu droit aux sourires !

A vous de choisir.

Amicalement et bon courage !

H. Ducret, Genève.

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
huitième année

1

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Maquette pour une enseigne d'auberge

Travail manuel expérimental pour élèves à partir de 14 ans.
Application du thème artisanal « Ferronnerie d'art ».

Matériel : papier à dessin, fil d'aluminium ϕ 3,5 mm (fil d'étendage), bande isolante ou sparadrap, feuille d'aluminium doré, environ 5 cm fil de laiton ϕ 0,5 - 1 mm, colle Cementit, vernis noir (pour fourneaux) et pinceau plat (térébenthine et chiffon).

Outils : Crayon, gouaches ou crayons de couleur, tenailles, pinces plates, pinces d'électricien, lime à métaux, couteau ou ciseaux à carton.

But du travail : Inventer une enseigne d'auberge de bonnes proportions et de style homogène, composée de plusieurs éléments. Confection d'un modèle réduit d'après un projet dessiné.

Introduction : Présentation du métier de forgeron d'art. Problèmes de la composition. Nécessités fonctionnelles et unité de style.

Enseigne : Deux parties. La **potence** est généralement composée de 4 éléments : axe vertical, porteur, support et tendeur, ce dernier étant une pièce de renfort, de même les pièces supplémentaires qui remplissent décorativement les champs inclus entre les éléments précités. S'y ajoute l'**enseigne** elle-même suspendue au porteur.

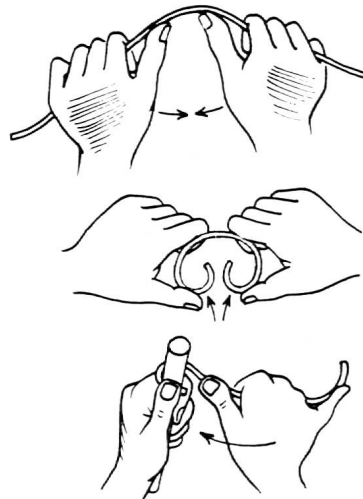
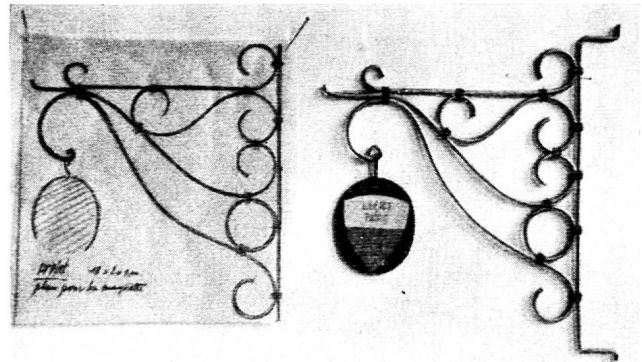
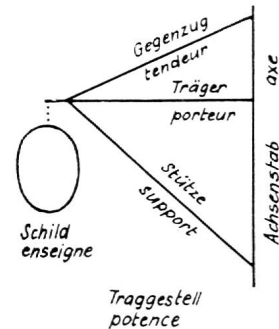
Dans la composition, on distingue entre directions principales, lignes accompagnantes et contre-mouvements. Le tout est enrichi de formes décoratives, principalement des stylisations d'éléments végétaux. Matériel d'exécution : barres de fer rondes ou carrées. L'axe et le porteur sont généralement droits. Support, tendeur et champs inclus se prêtent à des mouvements assouplis, courbés. Les diverses pièces sont tenues les unes aux autres par des soudures, des rivetages ou des ligatures (étreinte forgée). Etude de documents photographiques.

Dessin : 1. Au moyen de petits croquis rapides sur feuille de bloc-notes, l'élève entreprend la recherche d'idées formelles pour la potence de l'enseigne. Ces esquisses font l'objet d'une critique (intervention du maître). Ensuite, la meilleure solution formelle et fonctionnelle est reprise et, au besoin, complétée ou corrigée.

2. L'élève établit un croquis d'ouvrage à l'échelle prévue pour la maquette (papier à dessin). Mouvements et détails bien proportionnés. Pour des raisons techniques (confection d'un modèle réduit), toutes les jointures entre les différentes pièces seront réalisées par ligature.

3. Composition de l'enseigne elle-même, en grandeur optimale par rapport à la potence. Formes possibles : plaque, écusson, médaillon, cartouche, objet, figurine, etc. Cette marque distinctive sera reportée sur carton ou bois mince, découpée et peinte en double face (gouache, crayon de couleur). Elle peut aussi être confectionnée en feuille d'aluminium doré, dessin intérieur repoussé à la pointe mousse. Suspension par un crochet en S ou par des chaînons en fil de laiton.

Travail manuel : 1. Chaque élève mesure sur son plan, en suivant les pièces avec une ficelle, la longueur totale de tous les éléments de la potence. Cette longueur détermine celle du fil d'aluminium qu'il recevra du maître.



2. Confection de la potence, pièce par pièce (longueurs coupées aux tenailles), façonnage à la main (voir dessins ci-contre) et, au besoin, au moyen de pinces. Aplatir ou arrondir à la lime les extrémités des pièces.

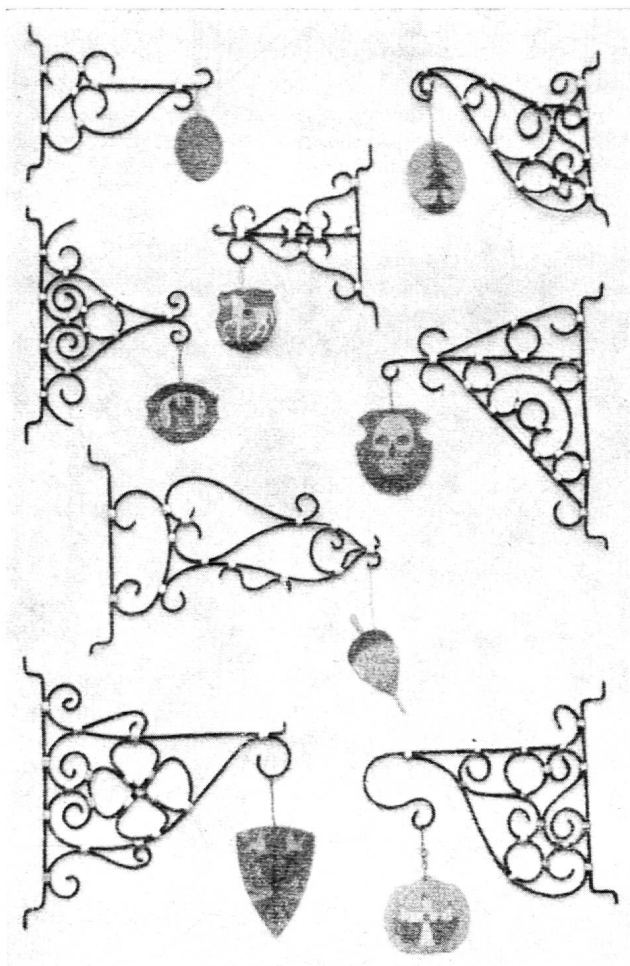
3. Assemblage de tous les éléments d'après le plan. Même non ligaturées, les pièces doivent se toucher aisément, c'est-à-dire sans être forcées, coincées ou tendues.

4. Ligaturer toutes les jointures au moyen de toile isolante de sorte que, dressé, le tout soit bien rigide.

5. Vernir le tout et, après séchage, recouvrir les ligatures d'une bande d'aluminium doré (Cementit).

6. Fixer l'enseigne à l'extrémité du porteur.

7. Si l'on désire accrocher l'enseigne à une paroi (p. ex. lors d'une exposition des travaux), munir un liteau de bois (30 × 2 × 0,5 cm) de deux pitons dans lesquels on introduira les extrémités de l'axe recourbées en crochets. Epingler le liteau par deux clous X.



Temps accordé : Introduction, dessin et travaux manuels : environ cinq fois 2 heures.

Les illustrations présentent des travaux exécutés par des normaliens de seize ans. Grandeur des maquettes : 20 à 25 centimètres.

Georges MOUSSON, EN, Lausanne.

OBSERVER N'EST PAS COPIER

Qui ne se sert que de son œil et de sa main n'observe pas, mais copie.

Copier la solution d'un problème ou la traduction d'un texte ne nécessite aucune qualité intellectuelle particulière. Un singe, un perroquet, imitent l'homme, jusqu'à un certain point.

On n'observe bien qu'en faisant appel à toute sa sensibilité et à toutes ses facultés intellectuelles.

Le copieur lève la tête pour regarder un détail, l'abaisse immédiatement pour noter ce détail, la relève vite pour regarder le détail suivant, la rabaisse aussitôt pour ajouter un trait et ainsi de suite.

Le copieur n'a jamais pris, ne prend pas et ne prendra pas le **temps d'observer**, c'est-à-dire d'**analyser**, de **réfléchir**, de **comprendre**, d'**enregistrer**. **Imiter, en copiant, est stupide et inutile.**

Robert GIRARD, « Art et Technique du Dessin ».
Ed. F. Nathan, 1965.

Troisième série de dias SSMD

LES SAISONS

La tournée de notre troisième exposition itinérante est terminée et les panneaux « Coutumes hivernales » sont eux-mêmes bien revenus du Congrès de l'INSEA, à Prague. Avant de rendre les dessins (sauf imprévu en février 1967) aux écoles et maîtres qui les ont gracieusement prêtés, ils seront photographiés en vue de la réalisation d'une nouvelle série de trente-quatre diapositives en couleurs, montées sous carton, et offertes en souscription par la section saint-galloise pour le prix de Fr. 60.—, y compris un catalogue bilingue et une liste en allemand des clichés.

Les écoles normales, instituts pédagogiques et souscripteurs des précédentes séries ont reçu directement un bulletin de souscription. **Tous les autres intéressés sont invités à s'annoncer dès que possible (et au plus tard jusqu'à 10 jours après parution de l'« Educateur ») par carte postale adressée à M. Hansjörg Menzinger, maître de dessin, Zürcherstrasse 288, 9014 Saint-Gall.**

PLANS D'ÉTUDES TYPES

En désignant il y a six ans une « Commission des plans d'études », la SSMD a entrepris un travail de longue haleine : faire le point sur les acquisitions éprouvées les plus récentes de la psychologie et de la pédagogie du dessin, et sur cette base proposer aux autorités intéressées un cadre valable dans les différentes régions du pays. Les vingt-cinq législations cantonales ne facilitent pas la chose, mais l'accueil très favorable rencontré lors de la publication du plan pour les écoles secondaires à caractère gymnasial a décidé la SSMD à poursuivre cet effort, malgré les charges financières qu'il lui impose.

La procédure qui peut durer plusieurs années est la suivante : la commission ayant réuni toute la documentation disponible compare les plans en vigueur en Suisse et à l'étranger, puis rédige un projet qu'elle soumet à tous les maîtres intéressés — qu'ils soient membres de la société ou non — ; les amendements que ceux-ci présentent sont alors examinés un à un et dans la mesure du possible pris en considération pour la rédaction définitive qui sera proposée à l'approbation de l'assemblée générale de la SSMD. Celle-ci en ordonne la publication.

On trouvera ci-après le plan-type pour les écoles normales, adopté le 30 octobre 1966 à Berne. Si l'usage qui en sera fait dépend uniquement des autorités compétentes, les considérations qui ont guidé les rédacteurs de ce plan sont de nature à intéresser tout enseignant et, nous l'espérons, à mieux souligner à ses yeux l'importance de cette discipline. C'est pourquoi nous publions ce document in extenso.

Ceh.

Buts de l'enseignement

I. Formation professionnelle

1. Vision consciente et expression plastique

a) Représentation d'objets observés, par le trait, la couleur ou le modelé. Développement de l'imagination créatrice par l'exercice de la pensée intuitive. Travaux descriptifs d'après nature (à vue ou de mémoire) ou d'imagination, visant principalement à une représentation objective. Découverte et définition des lois optiques : perspective linéaire ; nature et aspects de la couleur.

b) Développement des aptitudes intuitives et de l'expression personnelle par des compositions de caractère narratif ou de nature non figurative. Initiation à la composition : rythmes, harmonie, combinaisons de formes et de couleurs.

2. Techniques au service de l'expression plastique

Etude des techniques artistiques utilisables à l'école.

Expérimentation des moyens favorisant une expression plus intense.

3. Dessin au tableau noir

Le dessin au tableau noir, agent d'explication au service de tout enseignement. Utilisation rationnelle de la surface du tableau (clarté de la démonstration et efficacité optique).

Croquis explicatifs rapides et illustrations soignées préparées à l'avance ; représentation schématique et représentation descriptive. Maîtrise des moyens graphiques et connaissance des diverses formes d'expression.

Comportement au tableau noir en présence des élèves.

4. Travail manuel expérimental

Activité créatrice appliquée à des matériaux variés et utilisée comme moyen autonome d'expression en relation avec les centres d'intérêt des autres disciplines. Développement de l'esprit inventif. Promotion du sens de la forme juste et de l'exécution conforme à l'outillage.

Réalisation de constructions plastiques dans lesquelles la recherche d'un cheminement personnel et l'utilisation originale des matériaux aura plus d'importance que l'objet fini.

Esquisses et plans des travaux. Projets de décoration.

5. Initiation esthétique, étude d'œuvres d'art

a) Eveil de la sensibilité aux agents d'expression plastique en dessin, en peinture et en sculpture. Etude d'œuvres conduisant de leur inventaire purement descriptif à leur contenu intégral. Découverte des éléments du langage plastique et reconnaissance de la légitimité de celui-ci.

b) Artistes et œuvres d'art, témoins d'une époque et d'un état d'esprit. Ecoles artistiques les plus significatives sur le plan culturel. Evolution des styles. Correspondances entre arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, architecture) et autres arts (lettres, musique, danse).

c) Compréhension de la forme juste dans les arts appliqués : habitat, équipement (moblier, ustensiles, jouets, habillement), architecture et urbanisme, publicité.

Plan d'études pour l'enseignement du dessin

dans les écoles normales

et instituts pédagogiques suisses

Ce plan définit une ligne de conduite pour l'exercice du dessin et des branches apparentées dans les écoles normales. Tenant compte de la diversité des structures scolaires cantonales, il fixe les principes essentiels concernant la formation, les connaissances et les aptitudes des futurs institutrices et instituteurs, et indique la matière indispensable des programmes.

Généralités

L'enseignement du dessin englobe tout ce qui concerne :

- l'expression par le trait, les valeurs, les couleurs ou par les volumes ;
- le travail manuel expérimental¹ ;
- l'initiation esthétique et l'étude d'œuvres d'art.

Il comporte également la didactique de ces branches en vue de leur enseignement dans les écoles publiques.

L'expression artistique présente dans le développement intellectuel et psychique de l'enfant et de l'adolescent une double fonction :

- la re-création des aspects du monde fortifie l'imagination et développe la pensée intuitive. Les impressions accèdent ainsi au niveau de la conscience, condition importante de leur acquisition ;
- le commerce avec les formes et avec les couleurs affine la sensibilité et pose ainsi les bases d'un jugement esthétique personnel.

Agent indispensable à la compréhension, le dessin participe comme moyen d'explication à presque toutes les branches enseignées. Il prend alors une valeur immédiatement pratique.

Une sensibilité affinée, une imagination exercée, donnant la possibilité de s'exprimer avec clarté, sont une base indispensable non seulement pour l'enseignement mais aussi pour la plupart des professions, en particulier pour celles qui exigent une perception visuelle, ingéniosité et sens de la composition. L'instituteur devant être capable de développer ces facultés chez ses élèves, la didactique constitue de ce fait une partie importante de sa formation.

¹ Le travail manuel expérimental (Werken) tend à développer l'imagination créatrice et la recherche personnelle de solutions organiques viables. Il se distingue du travail manuel traditionnel (Handarbeit) qui exerce la maîtrise de l'outillage, et il en est l'indispensable complément.

II. Formation didactique

1. Bases psychologiques du développement de l'enfant

Importance de l'expression plastique pour le développement psychique et intellectuel de l'enfant. Développement de la vision et de l'imagination. Principaux problèmes de la représentation : types d'expression, rapports entre l'âge et les formes d'expression plastique. Etude de séries illustrant ce développement : le personnage, l'animal, l'arbre, la maison, l'espace, la couleur.

2. Enseignement du dessin

Signification et buts du dessin comme moyen d'éducation et comme discipline scolaire.

La démarche didactique dans l'enseignement du dessin :

- plan d'études et programme de travail en rapport avec l'enseignement général ;
 - préparation et présentation de leçons. But et cheminement didactique en fonction du développement psychologique de l'enfant et de ses modes de représentation ;
 - utilisation des moyens didactiques, par exemple : observation dirigée, discussion, esquisses au tableau noir, démonstrations techniques, corrections ;
 - critique collective et discussion ;
 - moyens d'augmenter les prestations individuelles en fonction du type d'expression ;
 - travaux dirigés et travaux libres ; Travaux collectifs ;
 - connaissance des techniques, des matériaux, de l'outillage, adaptation au degré d'enseignement.
- Enseignement pratique sous contrôle.

3. Travail manuel expérimental

Importance éducative des activités créatrices manuelles.

Possibilité d'approfondir des sujets étudiés (en particulier ou comme centres d'intérêt) dans les autres branches : langue maternelle, histoire, leçons de choses, etc. Illustrations, ingéniosité réfléchie, jeu avec les matières — intuitif ou raisonné. Travaux collectifs : caisse à sable, reliefs muraux, équipement théâtral, décoration de classe.

La démarche didactique dans les travaux manuels :

- exercices, matériaux, outillage, en fonction de l'âge ;
 - établissement d'un programme ;
 - utilisation des moyens didactiques, par exemple : première approche d'un matériau sous conduite (exercice dicté) en prévision de travaux spontanés, composition libre sur un thème, un matériau ou un procédé donnés ;
 - jugement et critique collective des travaux.
- Enseignement pratique sous contrôle.

4. Initiation esthétique

Importance de l'expérience esthétique dans l'éducation.

Approche des œuvres selon leur accessibilité et la maturité des élèves.

Utilisation des moyens didactiques :

- l'œuvre d'art dans les leçons de dessin et de travail manuel : point de départ — moyen de faire approfondir certaines recherches — objet de comparaison avec les travaux terminés (par rapport au sujet ou à la technique) ;
 - l'œuvre d'art, reflet d'une personnalité.
- Préparation et conduite effective d'une visite d'exposition.
- Formation du goût : analyse des qualités artistiques d'objets quotidiens : ustensiles, meubles, jouets, livres d'images, architecture.

Horaire hebdomadaire

des leçons requises dans chaque domaine

1. Ecoles normales à quatre ans d'études (de 16 à 20 ans)

Semestre	Dessin	Travail manuel expérimental	Initiation esthétique	Didactique, enseignement pratique	Dessin au tableau noir	Totaux
1 ^{er}	2	2				4
2 ^e	2	2				4
3 ^e	2	2	1			5
4 ^e	2	2	1			5
5 ^e	2	2	1		1	6
6 ^e	2	2		1	1	6
7 ^e	2			2		4
8 ^e				2		2

2. Ecoles normales à une année et demie ou deux ans d'études

(Ecoles normales supérieures et instituts pédagogiques exigeant un certificat de maturité ou un baccalauréat comme titre d'admission)

Semestre	Dessin	Travail manuel expérimental	Initiation esthétique	Didactique, enseignement pratique	Dessin au tableau noir	Totaux
1 ^{er}	2	2	1	2	1	8
2 ^e	2	2	1	2	1	8
3 ^e	2	2		2	1	7
4 ^e				2		2

Autoportraits

Après avoir étudié les proportions du visage, on aborde, avec de plus grands élèves, le problème des valeurs. Comment la lumière se dépose-t-elle sur un visage ? A quels endroits les ombres s'étalent-elles et quelles formes prennent-elles suivant que la lumière vient de côté, d'en haut ou d'en



Portrait, garçon 13 ans, 2e supérieure.

bas ? Un petit projecteur braqué sur un buste en plâtre mettra en évidence ombres et lumières et facilitera l'observation. Sur-tout, ne pas se perdre dans les détails !

Pour une première application de ces observations, la bougie frottée (principe ultra-simplifié du « batik ») convient particulièrement bien puisqu'elle ne permet que difficilement le rendu des détails et qu'elle oblige ainsi l'élève à simplifier et à voir l'essentiel.

Matériel : feuilles assez grandes de papier blanc ou java (25 × 30 cm.) - crayon - une demi-bougie blanche par élève - encre de Chine diluée - gros pinceau - canif.

Temps : 1/2 heure par dessin.

Technique : au crayon, légèrement, esquisser à grands traits le visage, le cou et le haut des épaules. Délimiter les zones claires et les zones sombres. L'encre de Chine n'adhérant pas sur la stéarine, recouvrir avec précision à la bougie les parties éclairées du visage. A l'aide d'un gros pinceau, passer rapidement toute la feuille à l'encre de Chine diluée. Les surfaces non recouvertes de bougie sont ainsi noircies (ombres du visage). Laisser sécher l'encre, puis reprendre au couteau les endroits qu'on désire très clairs.

Avec un peu d'expérience — chaque élève exécute 3 ou 4 portraits — on peut arriver à des gris de valeurs différentes (en appuyant plus ou moins sur la bougie, en « insistant » avec le pinceau, en grattant au couteau, en « lavant » au chiffon mouillé). Ces expériences pourront servir pour d'autres travaux convenant à cette technique : paysage d'hiver, nature morte, personnage de carnaval, chantier, etc.

Les trois travaux reproduits ont été exécutés sur papier java.

Jean-Claude SCHAUBENBERG, Vevey.

(N.d.l.r. : ce texte donne un bon exemple d'adaptation à de grands élèves d'une technique décrite dans l'ouvrage annoncé ci-dessous.)

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

présente encore trop souvent des difficultés rebutantes pour de nombreux instituteurs et institutrices, ceux qui ne possèdent et n'utilisent pas

mains d'enfants - mains créatrices

Guide pratique de l'expression plastique enfantine à la maison et à l'école,

de Gottfried TRITTEN

le seul ouvrage proposant des leçons illustrées de travaux d'élèves avec indication de toutes les précautions nécessaires (fournitures, outillage, difficultés techniques, problèmes didactiques) et un choix de sujets variés appropriés aux différents exercices.

► La page ci-après ►

est un spécimen fortement réduit extrait de ce livre destiné aux 4-5 premières années scolaires et recommandé dans de nombreuses écoles normales. Il a rencontré un grand succès dès sa parution en Suisse romande, en France, en Belgique.

176 pages, 24 × 17 cm.

Broché, sous jaquette illustrée plastifiée Fr. 16.— ; relié lin Fr. 19.80

59 illustrations en noir, 11 en couleurs

Editions DELTA

209, route de Chailly

1814 La Tour-de-Peilz

Mines noires et fusain

Il ne faut pas hésiter à travailler au fusain avec les classes du degré élémentaire déjà. Tout en provoquant une grande détente chez l'enfant, le dessin au fusain développe sa perception des valeurs.

Le fusain convient au dessin au trait (épais) comme au travail des surfaces (en tenant la mine couchée) : il faut donc choisir soit des sujets à caractère linéaire bien affirmé, soit au contraire avec des valeurs bien tranchées. Travaux de grand format et esquisses très libres.

Choisir un fusain tendre ou mi-dur, le partager en fragments maniables de 5 cm env. Selon la pression, l'on obtiendra des tons plus ou moins foncés. Le fusain, comme les craies sèches et pastels, adhère peu au papier et il suffit d'un chiffon pour l'effacer : les travaux terminés doivent être fixés. Choisir un papier plutôt grenu, de grand format (A4-A1) et l'agiter sur le sous-main ou sur la table.

Les mines noires (craies grasses, craies à la cire, mines de graphite) rendent les mêmes services, avec diverses nuances de noirs. L'effaçage est moins aisé, mais elles ne nécessitent pas de fixatif. On peut utiliser un papier moins rugueux.

Préférer mines et fusains nus à ceux enrobés de papier.

Premier exemple : Dessin

Fournitures

Env. 5 cm fusain tendre par élève / chiffon / papier gris, 40 × 25 cm, ou plus grand / fixatif et vaporisateur.

Déroulement du travail

Sujet LE RAMONEUR

Description du personnage : tout noir de suie sauf les dents et les yeux, haut-de-forme, échelle, hérisson avec son boulet, brosse à manche rouillé. Esquisser au tableau les objets peu connus.

Technique

Tenir le fusain comme une craie, dirigé vers l'intérieur de la main. Montrer les variétés de gris et de noirs obtenus selon la pression. Attention, le fusain se brise facilement et s'efface !

Avec l'arrêt de la mine, on peut obtenir des traits fins.

Avec la mine tenue de chant, on couvre de grandes surfaces.

Tourner la feuille en hauteur : le ramoneur tient toute la page.

Il est permis d'esquisser légèrement avec le fusain. Chercher à utiliser toutes les possibilités offertes par cette matière nouvelle.

Fixer les meilleurs travaux.

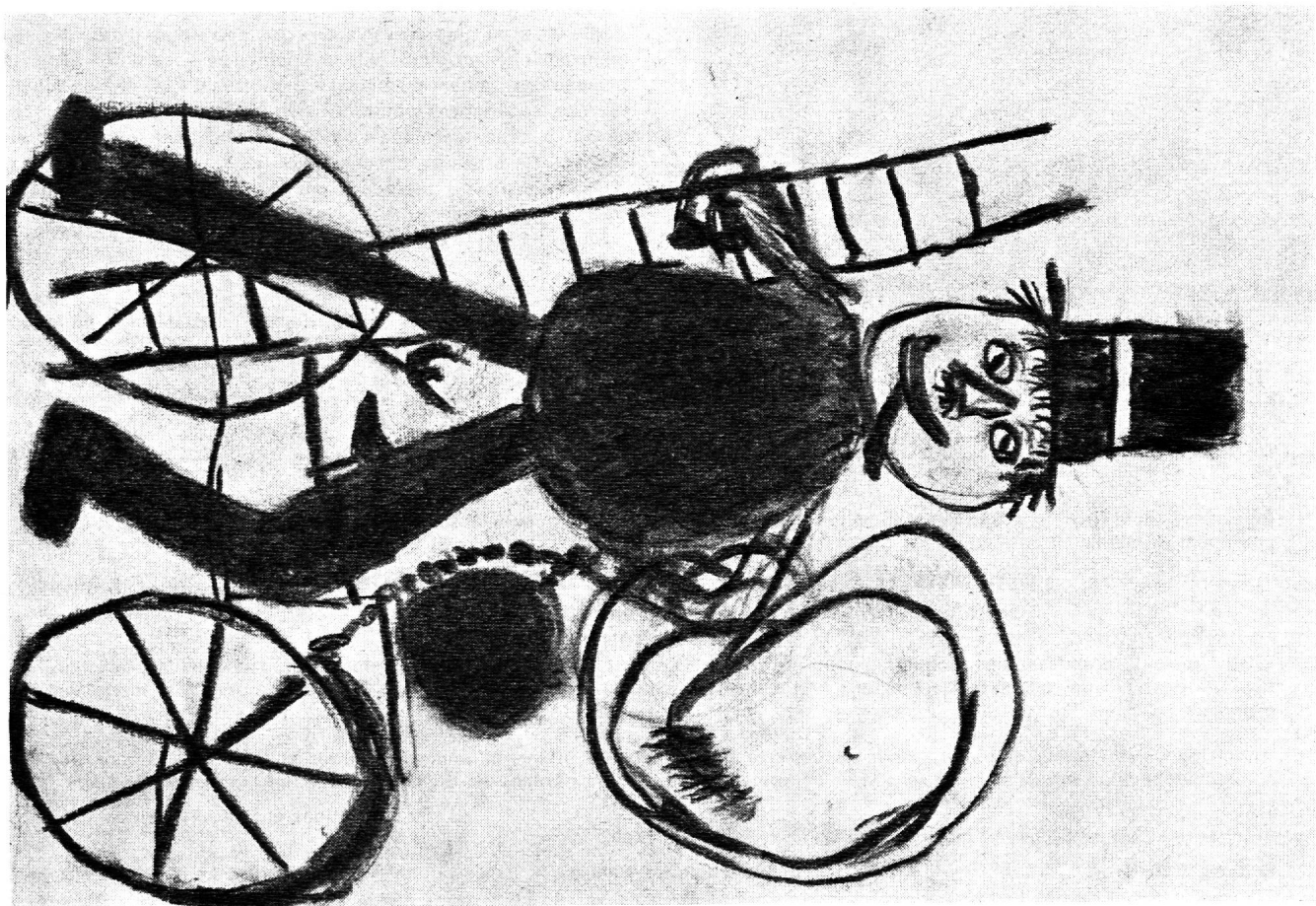
Le travail reproduit provient d'une classe de première année.

Autres sujets : Charbonnier / épouvantail / revenant / Martien / Gargantua / cyclistes / boxeurs / mineurs / masque.

Bison / éléphant / hippopotame / vovivre ou dragon.

Train / usine / nuages / vagues / bois de chênes.

Extrait de MAINS D'ENFANTS — MAINS CREATRICES reproduit avec l'aimable autorisation des Editions DELTA, La Tour-de-Peilz.



Binaca médical

prévient la carie dentaire

La judicieuse combinaison des deux composants complémentaires de Binaca médical :

Bradosol® et fluorure de sodium

a été testée par les laboratoires de CIBA et par l'institut dentaire d'une université suisse. Un effet remarquable de résistance à la carie a pu être constaté au moyen de tests usuels. Ces épreuves ont été publiées.

Le résultat de plusieurs années d'examen cliniques va paraître en 1967.

Bradosol® détruit les streptocoques cariogènes
a un effet cariostatique
conserve à la cavité buccale son
équilibre microbien

Fluorure de sodium imprègne l'émail des dents et accroît
sa résistance



Binaca médical
dans son nouvel emballage

Binaca médical – la science au service de l'hygiène dentaire

C I B A

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/2 %**

sur ses livrets au porteur **3 1/4**

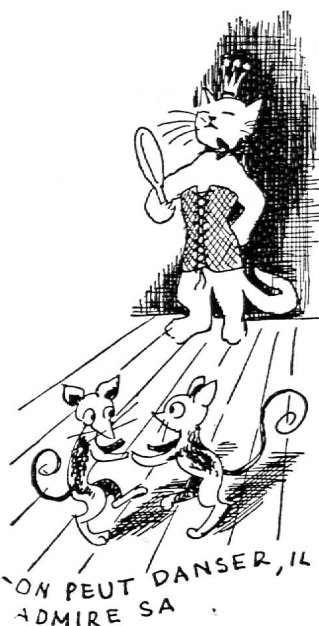
Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

viso

la haute couture de la gaine



viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Hauterive

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne

Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.
Montreux 1